

L'accommodement raisonnable de la religion en Belgique et au Canada

Comparaison des contextes juridiques, sociaux et politiques



Jeudi 26 avril 2012 (18h00)

Conférence inaugurale

Cécile Laborde

University College London

Serge Jaumain (ULB)

Edouard Delruelle (ULg/CECLR)

Gily Coene (VUB)

ULB- Institut de Sociologie

Salle Dupréel (2^e niveau)

avenue Jeanne, 44

1050 Bruxelles



Entrée gratuite mais inscription obligatoire

Informations complémentaires:

Isabelle Renneson: germe@ulb.ac.be

Vendredi 27 avril 2012

Conférence internationale

Processus politiques comparés

Bernard Gagnon (Univ. du Québec)

Julie Ringhelheim (UCL)

Contextes juridiques comparés

José Woehrling (Univ. de Montréal)

Emmanuelle Bribosia (ULB)

Isabelle Rorive (ULB)

Processus sociologiques comparés

Pascale Fournier (Univ. d'Ottawa)

Ilke Adam (VUB)

Andrea Rea (ULB)

Conclusions générales

Jocelyn Maclure (Univ. de Laval)

ULB- Bibliothèque des Sciences Humaines

Batiment NB-Salle de vision (NB2-Vis)

avenue Paul Héger

1050 Bruxelles

Privé de décoration de Noël au Palais de Justice de Bruxelles



Bref résumé des thèmes du colloque

Que se passe-t-il lorsque des personnes observant une religion minoritaire demandent l'adaptation de règles générales ou de pratiques, afin de pouvoir pratiquer leur foi? Comment les employeurs, les pouvoirs publics, les directeurs ou les fournisseurs de services réagissent-ils à de telles demandes? Que stipule la loi en de pareils cas, et quels sont les arguments normatifs en faveur ou en défaveur de ce type de demandes?

Aux USA et au Canada, ces questions ont longtemps été traitées par le biais du concept juridique d'« accommodement raisonnable ». En Belgique, les sociologues ont pu observer depuis des années de nombreuses pratiques d'accommodement raisonnable, sans toutefois les nommer comme telles. Aujourd'hui, avec le développement, en droit européen, de la notion de discrimination indirecte, la question se pose de savoir jusqu'à quel point cette figure juridique peut être mobilisée pour les pratiques religieuses.

Cette conférence internationale vise à rassembler des experts des deux côtés de l'Atlantique (principalement la Belgique et le Canada) et pratiquant différentes disciplines (droit, philosophie, sociologie et politique) afin d'engager une discussion croisée sur les arguments philosophiques, les pratiques sociologiques, ainsi que les contextes juridiques et politiques, en matière d'accommodement raisonnable pour motif religieux.

COLLOQUE INTERNATIONAL

L'accommodement raisonnable de la religion en Belgique et au Canada

COLLOQUE INTERNATIONAL **ULB**

L'accommodement raisonnable de la religion en Belgique et au Canada

Comparaison des contextes juridiques, sociaux et politiques

Vendredi 27 avril 2012
Conférence internationale
Processus politiques comparés
Bernard Gagnon (Univ. du Québec)
Julie Ringelheim (UCL)

Jeudi 26 avril 2012 (18h00)
Conférence inaugurale
Cécile Laborde
University College London
Serge Jaumain (ULB)
Edouard Delruelle (Ulg/CECLR)
Gily Coene (VUB)
ULB - Institut de Sociologie
Salle Dupréel (2^e niveau)
avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles

Contextes juridiques comparés
José Woehrling (Univ. de Montréal)
Emmanuelle Bribois (ULB)
Isabelle Korive (ULB)

Processus sociologiques comparés
Pascal Fourmier (Univ. d'Ottawa)
Ilse Adam (VUB)
Andrea Rea (ULB)

Conclusions générales
Jocelyn Maclure (Univ. de Laval)
ULB - Bibliothèque des Sciences Humaines
Bâtiment NB - Salle de vision NB2-Vis
avenue Paul Héger
1050 Bruxelles

Prévu la décoration de Noël au Palais de Justice de Bruxelles

Entrée gratuite mais inscription obligatoire
Informations complémentaires:
Isabelle Renneson: germe@ulb.ac.be

fsp **MEMO** **m** **CP** **iee** **ee** **fnls** **tes**

26/04/2012
Salle Dupréel
avenue Jeanne, 44
1050 Bruxelles
(2^e niveau)

27/04/2012
Salle de vision NB2-Vis
Campus du Solbosch,
Avenue Paul Héger
Bâtiment NB (2^e étage)

Entrée libre mais inscription obligatoire : Isabelle Renneson : germe@ulb.ac.be (pour envoi du formulaire d'inscription)

Programme de la conférence

26 avril 2012 – Salle Dupréel – 18h00

Conférence inaugurale

Professeur Cécile LABORDE (University College London)

Multiculturalisme et diversité religieuse : quelles perspectives ?

Président : Prof. Serge Jaumain (ULB)

Discutants : Prof. Edouard Delruelle (ULg / co-directeur du CECLR)
Prof. Gily Coene (VUB)

27 avril 2012 – Salle NB2.vis

9h00 : **Mot de bienvenue** par le Recteur de l'ULB

9h15-11h : PROCESSUS POLITIQUES COMPARES

Président : Prof. Michel Leroy (ULB)

Prof. Bernard GAGNON (Université du Québec)

L'interculturalisme québécois et la diversité religieuse : une question non résolue

Prof. Julie RINGELHEIM (Université Catholique de Louvain)

Du Dialogue aux Assises : heurs et malheurs de l'interculturalité en Belgique

Discutant : Prof. François Foret (ULB)

Questions-réponses

11h-11h30 : **Pause-café**

11h30-13h15 : CONTEXTES JURIDIQUES COMPARES

Président : Prof. Paul de Hert (VUB)

Prof. José WOEHLING (Université de Montréal)

Aménagement de la diversité religieuse et conflits entre droits fondamentaux.

Le contexte juridique canadien, avec un regard sur les Etats-Unis.

Prof. Emmanuelle BRIBOSIA & Prof. Isabelle RORIVE (Université Libre de Bruxelles)

Aménagement de la diversité religieuse et conflits entre droits fondamentaux. Les contextes juridiques européen et belge.

Discutant : Prof. Xavier Delgrange (FUSL)

Questions-réponses

Programme de la conférence

13h15-14h30 : **Déjeuner**

14h30-16h15 : PROCESSUS SOCIOLOGIQUES COMPARES

Président : Prof. Jean-Philippe Schreiber (ULB)

Prof. Pascale FOURNIER (University of Ottawa)

Le sacré reconsidéré : enjeux de citoyenneté et d'accessibilité à la Justice pour les femmes religieuses au Canada.

Dr. Ilke ADAM (Vrije Universiteit Brussel) & **Prof. Andrea REA** (Université Libre de Bruxelles)

Les pratiques d'accommodements raisonnables sur les lieux de travail en Belgique

Discutant : Prof. Jean-François Caron (ULB)

Questions-réponses

16h15-16h45 : CONCLUSIONS GENERALES

Prof. Jocelyn MACLURE (Université de Laval)

Fondements et limites de l'obligation d'accommodement raisonnable de la religion

17h00 : **COCKTAIL**

Plan d'accès aux salles de l'ULB

